

A la convention tenue au commencement de ce mois, à Montréal, les délégués de la *Catholic Mutual Benefit Association* ont élu comme Grand Président de cette distinguée et fraternelle société M. John A. MacCabe, principal de l'École normale, à Ottawa. Le choix ne pouvait être plus heureux, et nous nous en réjouissons. Le champ est sans limites pour l'action de la bienfaisance catholique, et nous saluons en M. MacCabe *the right man in the right place*, l'homme apte à donner un vigoureux essor aux progrès d'une association si bien faite pour assurer la tranquillité des familles, pour encourager l'épargne et le travail, pour stimuler la bonne conduite, pour protéger les veuves et les orphelins, pour seconder les vues de charité de l'Église, et pour enrayer le mouvement des sociétés secrètes.

Voici la lettre circulaire que le Grand Président nouvellement élu vient d'adresser aux membres de la "C. M. B. A." :

FRÈRES,

Je saisis avec empressement la première occasion qui se présente après mon installation comme Grand Président de la C. M. B. A. en Canada, pour venir vous offrir, à tous et à chacun, mes saluts fraternels. Appelé par la confiance et l'affection fraternelles de vos représentants en conseil à remplir cette charge dans un temps où les responsabilités qu'elle impose sont aussi grandes que jamais, et où elles ne feront probablement qu'augmenter pendant les deux années prochaines, je ne pourrai réussir dans mon administration que par le concours dévoué de tous les Frères. Aujourd'hui je viens vous demander ce concours, et je vous le demande plein et entier. Nous avons devant nous une noble tâche, et à chacun des Membres de notre puissante Association, il appartient d'y prendre une part active. Il est du devoir de tous, de perfectionner ce qui existe, de chercher et de mettre en œuvre de nouveaux plans favo-

rier Grand Président : c'est à son tact et à son énergie que l'Association doit tous les progrès qu'elle a faits durant les quatre dernières années ; j'ai aussi l'inappréciable assistance de notre greffier général Brown ; sa connaissance approfondie de toutes les affaires de l'association et les ressources dont il a fait preuve dans les questions nombreuses, variées et difficiles, qui se présentent de temps à autre, sont pour moi une garantie de succès, surtout quand je puis y ajouter la sympathie et le concours des autres officiers que vos représentants m'ont donnés comme aides et conseillers.

Frères, si vous désirez vous mettre en communication directe avec moi, ce sera toujours avec plaisir que je recevrai vos lettres, à l'adresse donnée ci-dessous. La plus petite suggestion ou demande de la part d'un frère sera cordialement accueillie et recevra de moi la plus sérieuse considération.

Frères, ce que je viens de dire suffira pour le présent. Veuillez recevoir, tous et chacun de vous, mes vœux les plus sincères pour la prospérité de toutes vos entreprises.

Je suis avec respect et estime,

Votre humble serviteur,

JOHN A. MACCABE.

Bureau du Grand Président de la C.M.B.A.
434 rue Somerset,
Ottawa, le 6 sept 1890.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Le but de l'ordre des Forestiers catholiques est d'entretenir l'union, l'amitié et la véritable charité catholique entre les membres. Ceux-ci s'unissent et se témoignent leur amitié en s'aidant les uns les autres par tous les moyens légitimes, en visitant et en secourant les frères malades, et en pourvoyant aux besoins des veuves et des orphelins et des frères défunts.

La direction suprême de cette association réside dans un conseil central nommé Haute-Cour qui a le pouvoir d'organiser des branches ou Cours nouvelles, et de donner de l'impulsion aux travaux de l'ordre, en se soumettant aux lois établies par la Session Annuelle. Celle-ci se compose des officiers de la Haute-Cour, et des représentants délégués par les Cours subordonnées, qui, tous les ans, se réunissent en convention générale pour discuter les intérêts de l'ordre.

Quant aux branches ou Cours subordonnées, elles doivent être composées chacune de pas moins de vingt membres. Pour être admis Forestier, il ne faut pas être âgé de

qui a libre accès à toutes les réunions et préside aux exercices religieux de la Cour. Il y a plus : un article spécial de la Constitution déclare que tous les membres du clergé catholique ont droit d'entrée dans toutes les réunions, qu'ils soient ou qu'ils ne soient pas membres de l'Ordre.

Cette obligation du secret, qui lie les Forestiers, ne doit éveiller aucune alarme puisque les actes des Cours se passent sous l'œil des gardiens autorisés de la foi et de la morale, des protecteurs attirés de la justice et de la paix sociales. Elle ne fait donc que garantir l'exercice de la charité chrétienne à laquelle les Forestiers sont tenus en leur interdisant de faire connaître au dehors les motifs qui ont entraîné le refus d'admission de certains aspirants, ou qui ont engagé les Forestiers à expulser quelqu'un de leurs rangs, et en leur imposant le silence sur d'autres faits auxquels la curiosité publique, si encline aux injustes interprétations, prêterait une signification plus ou moins mensongère. L'envie de tout connaître des affaires d'autrui est le mal de notre époque ; c'est un devoir de lui infliger le plus d'humiliations possible. Les reporters qui se font gloire de dénicher les plus gros scandales et qui nourrissent ainsi cette malsaine et immorale curiosité, méritent le pilori ! Le voleur des réputations est plus méprisable que le voleur de grand chemin.

Nous félicitons les Forestiers catholiques d'infliger l'EXPULSION aux membres "qui parlent légèrement ou fausement de quelqu'un de leurs frères ou qui essaient de lui faire tort." Par ces sages réglemens, ils établissent école de discrétion et de respect, et ils donnent une sévère mais juste leçon à ce siècle si léger et si faux.

IL N'Y A PAS DE FIN DE SIÈCLE

Dans un fort spirituel discours, M. J. Claretie, membre de l'Académie et directeur de la Comédie-Française, a mis en garde ses jeunes auditeurs, élèves d'Henri IV, contre le sens souvent étrange des mots à la mode :

Prenons garde parfois aux locutions nouvelles. Il faut être de son temps, il faut aimer et servir son temps, mais il faut aussi le juger. N'acceptons pas tout sans bénéfice d'inventaire. N'entendons-nous point tous les jours—je prends un exemple—parler de *fin de siècle* ?... Il semble que ce siècle décadent penche vers la ruine et qu'au bout de l'horizon, les hommes, en proie à une sorte d'angoisse qui rappelle les frayeurs de l'an mille, aperçoivent je ne sais quel immense désert à traverser où les attendent la fatigue d'agir et le dégoût de vivre ? *Fin de siècle* ! Voilà de ces mots

tez-vous. "La jeunesse, dit le poète du *Soir des rois*, est une étoffe qui ne peut durer."

Il arrive pour l'homme un âge où ce qu'il avait de meilleur en lui, l'espérance, gît au fond de son passé. Pour vous, jeunes gens, vous en êtes au contraire à l'heure où l'on marche en avant, le regard hardiment tourné vers cette terre inconnue qui a englouti pour nous tant d'amitiés, dévoré tant de souvenirs, mais qui est encore à vos yeux la terre promise, une terre au delà de laquelle est, non pas le désert, mais la mer libre où nos espoirs et vos rêves déploient leurs voiles ou leurs ailes.

Par quoi peux-tu jurer aujourd'hui ? demande encore la reine Elisabeth, dans le *Richard III* de Shakespeare. Et la réponse de Richard est celle-ci : *Par l'avenir !* Eh ! bien, jeunes gens, jurez aussi, par l'avenir, que vous serez dévoués et fidèles à ces grands mots qui font les grandes choses : "A la science, au devoir, à la famille, à la patrie !" Et que le vingtième siècle qui naîtra prerne pour modèles les années suprêmes du dix-neuvième siècle qui va finir ! Vos jeunes mains vont, par la plume, par le scalpel, par le pinceau ou par l'épée, nous en retracer l'histoire. Plus fortunés que nous, mes enfants, que cette histoire, la vôtre, soit toute de lumière, toute de gloire et de bonheur !

OBSERVATIONS SUR UNE OBJECTION SÉDUISANTE

(Revue de la Science Nouvelle, Paris)

Ces milliards d'astres que nous voyons maintenant et que nous comptons et mesurons dans l'espace immense, sont-ils habités par des êtres doués comme nous d'intelligence et de liberté pour aimer et servir Dieu ? Le sens commun universel répond affirmativement. Or, les premiers chrétiens ne le savaient pas et la Révélation ne nous en dit rien. Donc, objectent nos adversaires, *votre prétendue Révélation n'est qu'une invention humaine appropriée à l'état scientifique de son époque, et n'ayant aucun être de la vraie nature de l'univers.* Cette objection est, je pense, dans notre temps, celle qui a séduit le plus d'esprits parmi les savants et les philosophes, en première ligne Jean Reynaud.

Nos adversaires font ici la même confusion qu'ils reprochent avec raison aux scolastiques, la confusion de la foi et de la science. En effet la Révélation ne nous enseigne que les vérités nécessaires à notre salut et qui sont en dehors et au-dessus de la puissance de la raison et de la science.